

Sucy, le 23 octobre 2015

Monsieur Manuel VALLS
Premier ministre
Hôtel Matignon
57, rue de Varenne
75700 PARIS SP 07

Monsieur le Premier ministre,

Votre annonce, lors du troisième comité interministériel consacré au Grand Paris le 15 octobre dernier, d'un Contrat d'Intérêt National (CIN) suivi d'une future Opération d'Intérêt National (OIN) sur les communes de Champigny-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne, Sucy-en-Brie et Villiers-sur-Marne a surpris l'ensemble des Maires que nous sommes et les populations que nous représentons.

A aucun moment, nous n'avons été, ni de près ni de loin, associés à cette décision que nous avons apprise par voie de presse.

Cette attitude de mépris de l'État vis-à-vis des élus est d'autant plus choquante et incompréhensible que nos communes mènent de nombreuses réflexions sur le devenir des emprises de l'ex-Voie de Desserte Orientale (VDO) depuis plusieurs années. L'État comme le Conseil départemental sont d'ailleurs largement associés à ces projets.

Certains d'entre nous travaillent sur l'élaboration ou la révision de leur Plan Local d'Urbanisme (PLU). Dans le même temps, des études d'urbanisme et de développement économique sont en cours dans des secteurs déterminés des emprises, en concertation avec les habitants et les acteurs économiques locaux. Il s'agit en effet de ne pas répéter les erreurs du passé par une politique du « tout logement » dont nous payons encore aujourd'hui les conséquences et qui ferait l'impasse sur le développement économique et l'emploi.

En outre, ce CIN apparaît comme une dénonciation implicite du Contrat de Développement Territorial (CDT) des Boucles de la Marne, signé il y a à peine quelques semaines par les villes de Bry, Villiers et Champigny et qui avait pourtant été annoncé comme une procédure nous exonérant de l'intervention autoritaire de l'État.

Par cette décision arbitraire, vous remettez donc en cause à la fois tout le travail en cours et la parole de l'État. La plupart de nos communes ont contractualisé avec ce dernier la répartition logements-développement économique sur les emprises de l'ex-VDO, que ce soit à travers la signature du CDT ou la validation des PLU et PLH. Les services de l'État nous accompagnent depuis plus de six ans dans la perspective d'un développement harmonieux de ce secteur. Plus grave encore, vous entérinez le fait que l'Est parisien soit définitivement voué aux logements sociaux et l'Ouest de la capitale au développement économique et à l'emploi. Ainsi les Est-Franciliens sont-ils condamnés à consacrer quotidiennement au minimum plus de trois heures de transport pour rejoindre leur lieu de travail et rentrer chez eux le soir. Nous ne pouvons accepter que vous puissiez encourager cette immense injustice territoriale.

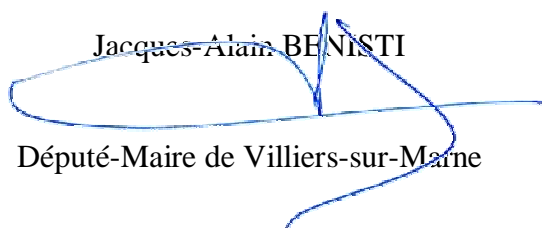
Au-delà de l'effet d'annonce, ce CIN/OIN nous inquiète du point de vue des moyens que l'Etat compte mettre en œuvre pour développer les services à la population (écoles, crèches, gymnases) qui devront obligatoirement accompagner les projets de logement et d'activités. Notre inquiétude est renforcée par le contexte actuel de diminution sans précédent des dotations de l'Etat aux collectivités. Nous attendons aussi la confirmation de l'interconnexion de la gare des quatre communes - Bry-Villiers-Champigny-Chennevières - avec le RER E ainsi que le prolongement du Transport en Commun en Site Propre (TCSP) Altival vers Sucy en passant par Chennevières et Ormesson.


Au vu de tout le travail déjà engagé par nos communes, nous exigeons d'être respectés dans nos choix et dans celui exprimé démocratiquement par les habitants. Ce qui a été accompli jusqu'alors, en termes d'études ou de préconisations, ne doit pas être ignoré par l'Etat mais doit, au contraire, servir d'appui aux projets futurs.

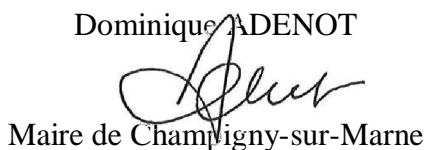
Nous réaffirmons notre volonté d'un travail en partenariat mais pas à n'importe quel prix et pas dans n'importe quelle condition. Nous refusons la méthode autoritaire et unilatérale employée ici. L'échange et la concertation sont les bases minimales et nécessaires d'un projet réussi.

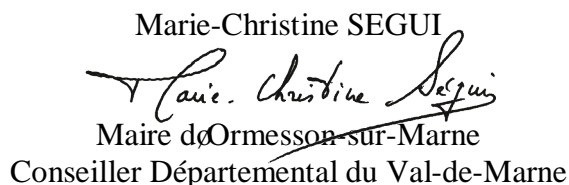
Dans cet esprit qui nous anime, nous sollicitons auprès de vous une rencontre afin de définir un autre cadre de travail partenarial qui ne soit pas celui du CIN qui se conclura inévitablement par une OIN.

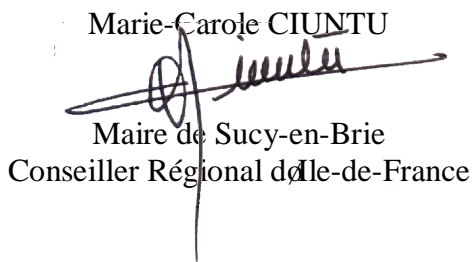
Restant à votre disposition, nous vous prions de bien vouloir croire, Monsieur le Premier ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Jacques-Alain BENISTI

Député-Maire de Villiers-sur-Marne

Jean-Pierre BARNAUD

Maire de Chennevières-sur-Marne

Dominique ADENOT

Maire de Champigny-sur-Marne

Marie-Christine SEGUI

Maire d'Ormesson-sur-Marne
Conseiller Départemental du Val-de-Marne

Marie-Carole CIUNTU

Maire de Sucy-en-Brie
Conseiller Régional d'Ile-de-France

Jean-Pierre SPILBAUER

Maire de Bry-sur-Marne
Conseiller Régional d'Ile-de-France

Copie à : M. Jean-François CARENCO, Préfet de la région Ile-de-France
M. Thierry LELEU, Préfet du Val-de-Marne
M. Christian FAVIER, Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne